



Le mot du Président

En ce début d'année 2019 nous souhaitons au nom de tout le bureau, à tous les membres et leurs proches une excellente année.

L'année 2018 s'est achevée avec la réussite de la journée SFOL/CEO du 8 décembre au country club le manoir de Rueil-Malmaison. Les événements « gilets jaunes » nous ont permis, grâce à Jessy ASKAR, de découvrir un lieu merveilleux. Merci aux conférenciers : ils nous ont montré qu'il n'existe pas de recettes dans nos traitements mais des solutions, tout en gardant notre individualité.

En 2019 la revue dirigée par Laure Frapier change de maquette pour le tout anglais. Une soumission en ligne permettra d'accélérer les délais d'édition, la production, et d'aider les auteurs et contributeurs internationaux. Les enjeux sont multiples avec l'accroissement des téléchargements, l'attente de l'impact factor et l'avenir de l'édition numérique. Afin que « l'international » rentre dans « la cour des grands ». Il est tout de même rassurant de voir que les deux articles les plus téléchargés et les plus cités dans la revue sont deux articles cliniques : respectivement « Profile changes following extraction orthodontic treatment: A comparison of first versus second premolar extraction », et « Anterior open-bite orthodontic treatment in an adult patient: A clinical case report »

L'actualité plus proche sera la belle journée du 19 mars organisée à Montpellier autour de deux conférenciers pleins de talents : Prof HUGO DE CLERCK et Dr Emmanuel RACY.

Le congrès de printemps de Nantes autour de Alexis MOREAU et Emmanuel FREREJOUAND constituera le point d'orgue de l'année ; du 7 au 10 juin 2019, avec un thème d'actualité Objectif Qualité.

Ce thème est inspirant. En effet la numérisation et la standardisation des protocoles nous éloignent toujours un peu plus d'une conception artisanale, personnalisée et créative de notre métier. Après avoir accueilli avec beaucoup d'enthousiasme ces avancées technologiques, on revient à une certaine forme de prudence. La décision du plan de traitement et sa réévaluation incomberont au praticien fort de son expérience, et du respect des soins fondés sur les preuves afin de rendre service à son patient à long terme.

Choisir c'est prendre un risque avec un bénéfice / coût pour notre patient. C'est le choix sous une certaine forme d'incertitude. Les objectifs thérapeutiques conduisent au choix de l'appareillage et ses accessoires et non l'inverse. Quand nous promettons sciemment un appareillage innovant plus efficace sans preuves scientifiques nous sommes face au minimum à un compromis inacceptable proche d'un abus éthique. En médecine dentaire la pratique relève de l'éthique :

du soins (care) et de la guérison (cure). Un orthodontiste qui se respecte ne peut et ne doit pratiquer un traitement qu'en sachant qu'il a des chances de succès et qu'il apporte une aide à son patient. Imaginerait-on un médecin annoncer au patient « madame monsieur vous voulez ce nouveau traitement mais je ne vais vous guérir qu'à 50% » ? Un orthodontiste qui ne ferait que ce que le patient attend de lui, courrait le risque d'être dégradé par ses clients au rang de simple auxiliaire de leur satisfaction.

Auparavant le choix thérapeutique s'effectuait à partir d'une philosophie ; le praticien posait les cas sur la table. Désormais, tous les cas, indistinctement d'une philosophie, rentreront-ils dans un algorithme qui déterminera un plan de traitement ? Notons que la prédictibilité mathématique des algorithmes est loin de pouvoir intégrer la variabilité biologique synonyme de singularité.

Il en va de l'avenir de notre orthodontie, le CEO doit être le lieu de la préservation de nos acquis les plus importants : responsabilité scientifique, confiance et intégrité morale.

Enfin et non des moindres, 2019 sera aussi une année d'élection avec le renouvellement du bureau au congrès de Nantes. ■

Bonne année 2019

François DARQUE Président du CEO